



Agent Orange Vietnam : Donald Rumsfeld, pas d'indemnisation des victimes de l'Agent Orange

Par [André Bouny](#)

Mondialisation.ca, 07 juin 2006

Bellaciao 7 juin 2006

Région : [États-Unis](#)

Thème: [Crimes contre l'humanité](#),
[Environnement](#), [Guerre USA OTAN](#)

Lors de la visite du Secrétaire américain de la Défense, Donald Rumsfeld, arrivé à Hanoi dimanche soir 4 juin 2006 pour trois jours, il a abordé le sujet de la dioxine de l'Agent Orange avec Pham Van Tra, son homologue vietnamien, et des responsables militaires : les États-Unis opposent une nouvelle fin de recevoir.

Les USA ne compenseront pas les victimes de l'Agent Orange.

Mais ils sont prêts à prodiguer des conseils sur les défoliants datant de la Guerre du Vietnam... « Ce que nous pouvons faire, c'est fournir des informations scientifiques disponibles, des informations d'archives historiques que l'on pourrait avoir... et des conseils techniques sur la façon de traiter la question », déclare un responsable de la délégation américaine qui garde l'anonymat.

Autrement dit, rien.

La question des 1380 militaires américains encore portés disparus pendant la Guerre du Vietnam a été évoquée : les Vietnamiens ont assuré qu'ils essaieraient de faire plus.

Ces disparus américains sont certainement morts et, bien que les familles aient besoin de leurs restes pour faire leur deuil, les victimes de l'Agent Orange sont bien vivantes et souffrent.

Donald Rumsfeld n'est pas juge en chef de la Cour d'Appel de New York, mais on devine la poussée que doit exercer le Département de la justice et donc l'énorme pression qui pèse sur les juges.

André Bouny, père d'enfants vietnamiens, président du « Comité International de Soutien aux victimes vietnamiennes de l'Agent Orange et au procès de New York » (CIS).

La source originale de cet article est Bellaciao
Copyright © [André Bouny](#), Bellaciao, 2006

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca